

En Turquie, la parole des femmes engagées a un coût

Ecrivaines, journalistes, avocates, de générations différentes, défendent la cause des minorités en Turquie, considérée comme un acte de guerre contre le régime ; qui plus est, dénoncer le Génocide des Arméniens constitue une trahison. Amendes exorbitantes à payer, procès incessants, exil, années de prison, torture, tentatives d'assassinat... Mais elles ne lâchent pas. Chronologie des faits pour neuf d'entre elles.

■ PAR MARIE-ANNE THIL



Photo Kurdistan-au-féminin

Rassemblement des "Mères du Samedi" à Istanbul - mai 2020

Des années 1980 à 2000 : coups d'Etat, répression et tortures

Lorsque l'écrivaine et militante de gauche Oya Baydar (née en 1940), s'oppose au coup d'Etat militaire de 1971 qui entraîne une violente vague de répression, elle est emprisonnée pendant un an. L'avocate et écrivaine, Fethiye Çetin (née en 1950), est arrêtée comme militante de gauche et passe trois ans en prison. Après le coup d'Etat militaire de 1980 qui accentue la répression, Oya Baydar quitte le pays pour se réfugier en Allemagne et vit en exil à Francfort jusqu'en 1991. Elle retourne en Turquie en 1992.

Dans les années 1990, alors que la violence se déchaîne contre les Kurdes (3 000 villages évacués et brûlés), la militante de l'Association des droits de l'Homme (IHD) et traductrice, Aysel Gunaysu, prend conscience "d'injustices

encore plus grandes faites aux personnes non-musulmanes de ce pays, le génocide des Arméniens, le génocide des Assyriens et des Grecs dans l'Empire ottoman".



Oya Baydar



Eren Keskin

L'avocate et vice-présidente de l'IHD, Eren Keskin, (née le 24 avril 1959 à Bursa), d'origine kurde, quant à elle, mène des enquêtes pour le compte de l'IHD sur les villages kurdes incendiés, les expéditions punitives meurtrières et les disparitions. Elle est à deux reprises, en 1994 et en 2001, la cible d'attaques armées. En 1995, elle est reconnue coupable d'avoir utilisé le mot "Kurdistan" dans un article de presse et passe six mois en prison.

Devant le nombre important de disparus après le coup d'Etat militaire de 1980 et l'état d'urgence des années 1990, Aysel Gunaysu avec les défenseurs de l'IHD, organise le premier rassemblement appelé « Les Mères du Samedi » sur la place Galatasaray à Istanbul. Sensibilisée à la question arménienne depuis les massacres des Kurdes, elle participe à la campagne « Ne touchez pas à mon ami kurde, alévi, arménien » publiée dans l'hebdomadaire turc Ekspres.

La défense des minorités est l'un des moteurs des actes militants des femmes engagées. La question du Génocide des Arméniens apparaît sur la scène publique



Yelda Özcan

en 1996, lors d'une table-ronde à la télévision où la cofondatrice du Comité contre le racisme et la discrimination au siège d'Istanbul de l'IHD, Yelda Özcan (née Le 25 décembre 1961 à Istanbul), accusé de mensonge tous ceux qui nient le Génocide des Arméniens. Arrêtée et torturée, elle trouvera l'asile politique en Allemagne.

L'année suivante, Eren Keskin fonde un Bureau d'aide juridique contre les agressions et viols en garde à vue.

En 1998, la sociologue et écrivaine Pinar Selek (née le 8 octobre 1971 à Istanbul), est arrêtée le 11 juillet, après avoir mené une enquête sur la vie des enfants des rues dans le cadre de ses études. Elle est torturée pour livrer les noms des enquêtés, qu'elle ne donne pas. Alors en prison (pendant 2 ans et demi), le 20 août elle est accusée d'un attentat sur des preuves falsifiées. Libérée dans l'attente de son jugement en 2000, elle ne va dès lors cesser d'être condamnée-acquittée – condamnée en appel – acquittée, etc. Le 22 décembre 2000, elle est libérée faute de preuves mais le procès se poursuit.

Des années 2004 à 2006 : actions et condamnations

En 2004, Fethiye Çetin publie le secret sur ses origines arméniennes dans Le Livre de ma grand-mère, et en 2005, elle assure la défense du journaliste et rédacteur en chef, Hrant Dink, poursuivi par la justice turque pour "dénigrement de l'identité turque" dans un article de presse sur les Arméniens. Il est condamné à six mois de prison avec sursis.

A la fin de l'année, (les 2, 3 et 4 novembre), un colloque à Istanbul est organisé par la Fondation Hrant-Dink, avec le soutien de l'Université du

Bosphore et de HayDER, l'association des Arméniens de Malatia, sur le thème : « Les Arméniens islamisés (de force) à partir de 1915 ». Des historiens, politologues, scientifiques, l'animent dont Eren Keskin. En mars 2006, cette dernière est condamnée à 10 mois de prison pour outrage à l'armée, et en juin, malgré son acquittement, Pinar Selek est à nouveau accusée car le procureur a fait appel.

En juillet, une campagne est lancée par le journal turc *Birgun* intitulée « 1 signature contre 301 », demandant que l'article 301 sur la liberté d'expression soit supprimé. La déclaration des signataires dit : "Nous déclarons que, au nom de la liberté d'expression, nous défendons l'article du rédacteur en chef du journal *Agos*, Hrant Dink, qui était considéré comme une infraction en vertu de l'article 301 du nouveau code pénal et que nous participons à cette infraction".

Le 19 janvier 2007 : assassinat de Hrant Dink

Alors qu'il quittait son bureau d'*Agos*, il est froidement abattu de trois balles dans la tête. Ses obsèques, trois jours plus tard, sont accompagnées par des centaines de milliers de gens, criant : "Nous sommes tous arméniens, nous sommes tous Hrant Dink!". Raket Dink, sa veuve, s'adresse à la foule rassemblée : "Aujourd'hui, nous allons briser le silence de mort sur le tabou arménien. Nous allons entrouvrir les secrets enfouis. La Turquie a réussi à passer sous silence le Génocide des Arméniens". L'écrivaine Asli Erdogan (née le 8 mars 1967 à Istanbul) qui a reconnu le Génocide à plusieurs reprises, est menacée de mort et de prison à vie lorsqu'elle écrit pour *Radikal*, après l'assassinat de Dink : "Nous avons laissé derrière nous une trace profonde, invisible".



Asli Erdogan

De 2008 à 2012 : la Question arménienne à l'ordre du jour

Asli Erdogan est une des premières à signer l'appel au pardon de Cengiz Aktar, de 2008 : "Des Turcs s'adressent aux Arméniens". Elle sera arrêtée avec violence, conservant de graves séquelles. Ses articles dans le journal *Özgür Gündem* (Actualités libres) (1) en faveur des minorités kurdes, des femmes, son appel à la reconnaissance de la responsabilité turque dans le Génocide des Arméniens, font d'elle une cible prioritaire du régime. Ayse Gunaysu, quant à elle, anime une rubrique intitulée « Lettre d'Istanbul » pour *The Armenian Weekly*. Elle s'implique dans les questions liées au Génocide des Arméniens et participe activement aux commémorations et aux colloques. La pétition lancée sur Internet par 200 intellectuels dans laquelle ils déclarent : "Ma conscience ne peut accepter l'ignorance et le déni de la Grande Catastrophe à laquelle les Arméniens ottomans ont été soumis en 1915. Je rejette cette injustice et – en mon propre nom – je partage les sentiments et la douleur de nos frères arméniens et je m'excuse auprès d'eux", recueille plus de 22 000 signatures, parmi lesquelles celles d'Oya Baydar, Necmiye Alpay, Fethiye Çetin, Ece Temelkuran, Pinar Selek, Eren Keskin, Asli Erdogan...



Fethiye Çetin

A l'occasion du 24 Avril 2009, l'IHD organise une commémoration à Istanbul. Ayse Gunaysu, l'une des organisatrices, cite Eren Keskin : "Aujourd'hui, nous sommes le 24 Avril, 94^e anniversaire des rafles d'Istanbul, qui marquèrent le début du Génocide arménien en 1915". L'avocate, en octobre, signe un texte « Nous sommes tous coupables » dans l'*Armenian Weekly* dans lequel elle parle de son histoire personnelle (la femme de son frère est arménienne) avec les

Arméniens, de sa découverte d'être kurde aussi et de sa compréhension du sort des minorités en Turquie : *"Nous vivons sur un cimetière d'identités"*. Plus tard, elle s'exprime le plus souvent possible à propos du Génocide : *"Être un démocrate et être réaliste exige au contraire d'appeler la république de Turquie à reconnaître le crime de génocide et payer des réparations pour les dommages que les Arméniens ont subis"*.

Le même mois, un colloque sur «L'Héritage du Génocide de 1915 dans l'empire ottoman» se tient à Stockholm, Ayse Gunaysu y est présente et déclare : *"Près d'un siècle après le Génocide des Arméniens, des Assyriens/Syriaques et d'autres populations chrétiennes d'Asie Mineure, la Turquie continue d'être empoisonnée par l'élimination de la vérité"*.

Pinar Selek quitte la Turquie en 2009, à la suite d'une décision de la Cour de cassation qui demande sa condamnation à la prison à vie. Mais elle est autorisée à voyager. Elle part en Allemagne, avant de s'installer en France en 2011.

En 2010, Oya Baydar publie *Parole perdue* dans lequel elle dresse un portrait sans concession de la Turquie face à la question kurde. Son engagement régulier pour les Kurdes lui vaut deux procès. La journaliste Ece Temelkuran, (née le 22 juillet 1973 à Izmir), publie un livre important en anglais *Deep Mountain* :



Ece Temelkuran

Across the Turkish-Armenian Divide qui explore l'histoire autour du Génocide. Elle explique qu'elle l'a écrit en mémoire de Hrant Dink : *"C'est comme si je tenais une promesse parce qu'il voulait que je rédige ce livre et qu'il voulait que la Diaspora le lise"*.

En 2011, Ayse Gunaysu participe à l'organisation d'un rassemblement devant le Musée des arts turcs et islamiques

d'Istanbul, qui servit de prison centrale en 1915. Elle demande que la République turque reconnaisse le Génocide des Arméniens. Lors de sa commémoration, une déclaration intitulée, « Cette douleur est la nôtre », est signée par 100 intellectuels turcs, dont Oya Baydar. La même année, le procès ouvert le 19 décembre d'Eren Keskin ne sera clôturé que le 12 décembre 2014.

Des conférences à Paris et à Copenhague

Le 27 avril 2012, l'Armenian Council of Europe et l'association Sourp Khatch Tebrevank, organisent une conférence au Centre culturel Alex-Manoogian (UGAB), à Paris. Ayse Gunaysu,



Ayse Gunaysu

représente l'IHD avec Ara Sarafian, historien et président de l'Institut Komitas de Londres. Lors de son intervention, Ayse Gunaysu déclare : *"Je veux que vous sachiez que c'est pour moi un honneur d'être ici. J'en suis fière. Mais je ressens aussi de la honte. Cette honte que j'éprouve aujourd'hui a pour cause que je viens de cet Etat. Cet Etat qui est l'auteur de ce génocide. [...] S'il n'y avait pas eu de génocide en 1915, la population arménienne s'élèverait aujourd'hui à 17 millions d'habitants"*.

Le 6 novembre 2012, la Bibliothèque royale de Copenhague organise avec l'ambassade d'Arménie au Danemark et en coopération avec le Musée du Génocide arménien (d'Erevan) une exposition temporaire intitulée : « Génocide arménien et réponse scandinave ». L'exposition reçoit un très large écho dans la presse danoise. Le gouvernement turc réagit et demande une exposition « alternative » sur le « soi-disant génocide arménien ». La Bibliothèque royale du Danemark accepte. Des intellectuels turcs (parmi lesquels Oya Baydar) signent une lettre ouverte à la Bibliothèque royale, dans laquelle ils déclarent : *"Le gouvernement turc supprime les vérités historiques et*

suit une politique de déni depuis plus de 90 ans. La Cour européenne des droits de l'Homme a statué dans plusieurs affaires à ce sujet contre la position et les actions de la Turquie."

C'est le 28 mai 2013 que débute la contestation citoyenne du plan de destruction du parc de Gezi, brutalement réprimée par le pouvoir turc : « 5 morts, 7 681 blessés et 2 841 arrestations » selon le journal en ligne Mediapart.

De 2015 à aujourd'hui : arrestations, incarcérations et procès

C'est l'année où Pinar Selek publie un essai *Parce qu'ils sont arméniens* dans lequel elle raconte comment elle a survécu à la torture grâce à des lettres envoyées chaque jour par un anonyme. A sa sortie de prison en décembre 2000, elle découvre qu'il s'agissait d'un "vieux prêtre arménien". Les soutiens aux Arméniens se multiplient : c'est sur la plate-forme pour les journalistes indépendants (P24), que le 24 Avril est publiée sur les réseaux « Une lettre aux Arméniens », dont Oya Baydar est l'une des huit signataires.

Après le coup d'Etat du 15 au 16 juillet 2016 attribué à la confrérie islamiste de Fethullah Gülen, le pouvoir procède à des purges massives dans l'armée, la gendarmerie, la police, la justice, l'enseignement, les médias... Eren Keskin est arrêtée en août et peu après, Asli Erdogan et la linguiste et traductrice, militante pour la paix et le PKK (Parti des travailleurs kurdes), Necmiye Alpay, (née en 1946). Elles sont accusées "d'appartenance à une organisation terroriste armée". Necmiye Alpay est libérée le 29



Necmiye Alpay

décembre 2016 mais son procès n'est pas terminé. Elle sera acquittée en 2020.

Quant à Asli Erdogan, elle est libérée sous contrôle judiciaire le 29 décembre 2016, elle ne peut quitter la Turquie et attend la quatrième audience de son procès, prévue le 22 juin 2017,

encourant la prison à vie. Le tribunal d'Istanbul décide de son incarcération à la prison des femmes de Bakirköy.

C'est en octobre 2018 que commence la 10^e audience du procès du quotidien *Özgür Gündem*, devant la 23^e Haute cour criminelle d'Istanbul. Eren Keskin, ex-rédactrice en chef, est l'une des neuf accusés. Le Barreau d'Istanbul a été saisi début février 2018 par le pouvoir d'une demande de radiation de l'avocate. Le 30 mars, elle est condamnée à sept ans et demi de prison pour avoir publié des articles considérés comme ayant "dévalorisé" la nation turque et "insulté" le président turc. Elle est condamnée à payer une somme totale de 355 000 livres turques (environ 72 000€). 143 plaintes ont été déposées pour son travail en tant que rédactrice en chef du journal. Son interdiction de voyager est levée après l'audience du 10 avril 2019. Elle est condamnée à trois ans et neuf mois d'emprisonnement. Ses avocats font appel de cette décision et elle reste libre dans l'attente de son procès. Le procès d'Asli Erdogan pour "propagande



Pinar Selek

terroriste" reprend le 14 février 2020 car son acquittement a été remis en question par un procureur d'Istanbul.

Pinar Selek s'exile en France en 2017 où elle obtient la nationalité et enseigne à l'Université Côte d'Azur. En janvier 2020, elle écrit sur son blog dans Mediapart : "La Turquie comptait quelque 80 000 prisonnier.es politiques :

militant.es, journalistes, artistes, avocat.es, écrivain.es, universitaires, député.es et maires...". Son quatrième acquittement est annulé par la Cour suprême. Le 6 janvier 2023, une nouvelle audience est annoncée par la Cour d'assises assortie d'un mandat d'arrêt international. Pinar Selek reste pour le pouvoir turc une opposante emblématique qu'il s'agit de réduire au silence. Le 31 mars, la nouvelle audience à la Cour d'assises d'Istanbul réitère la demande de mandat d'arrêt international à effet immédiat. Le procès est renvoyé au 29 septembre. (Voir notre article P. 42-43).

Sur ces neuf militantes, quatre sont exilées : Asli Erdogan et Yelda Özcan en Allemagne, Pinar Selek et Ece Temelkuran en France. ■

(1) Fondé en 1992 à Istanbul, il publiait chaque jour des informations sur la situation des régions et de la population kurdes en Turquie et des reportages sur le conflit kurde. Il a été régulièrement accusé par les organes de l'État turc d'être "un instrument de propagande" du PKK. À la suite des nombreuses interdictions et saisies, le journal est contraint de changer plusieurs fois de nom. En avril 2011, il a repris son nom d'origine. En août 2016, il a été à nouveau interdit.

L'Echoppe d'Or

PATRICK KAISERLIAN BIJOUTIER JOAILLIER

SPÉCIALISTE EN FRANCE DU BIJOU ARMÉNIEN



EN PARTENARIAT AVEC
LA FONDATION AZNAVOUR



Recto



Verso

OR 18 carats

**POUR CHAQUE MÉDAILLE ACHETÉE
15% SONT RÉVERSÉS À LA
FONDATION AZNAVOUR.**

POUR PERSONNALISER VOTRE MÉDAILLE
AVEC VOTRE CHANSON PRÉFÉRÉE
> NOUS CONTACTER

Site national de vente en ligne
shop.lechoppedormarseille.com

47 Rue d'Endoume - 13007 MARSEILLE - Tél : 04 91 52 00 32

Pour l'international, aller sur [etsy.com](https://www.etsy.com)
et taper : **echoppedor**